



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE L'ÉDITION 2024 DE L'ENDUROPALE

Arras, le 6 février 2024

L'Enduropale du Touquet-Paris-Plage s'est tenu du 2 au 4 février 2024.

Afin d'assurer la sécurité et la protection des participants et spectateurs de cet événement festif et populaire, plus de **1 600** personnes étaient mobilisées : services des co-organisateurs (le Touquet&Co, ville du Touquet-Paris-Plage et association ETO), policiers, gendarmes, militaires sentinelle, sapeurs-pompiers, agents du SAMU, déminage, association de protection civile du Pas-de-Calais, agents municipaux (communes du Touquet-Paris-Plage, d'Étaples et de Cucq), agents du conseil départemental du Pas-de-Calais et agents d'une société de sécurité privée. Un centre opérationnel départemental (COD) déporté a été activé pendant l'intégralité de l'événement.

À noter la participation de l'hélicoptère Dragon de la sécurité civile qui a permis de réaliser l'extraction de **7** concurrents blessés sur une partie de la piste difficilement accessible.

Bilan des interventions réalisées :

Dispositif de secours

- En journée, les agents du SAMU62 et du SDIS, ainsi que la Protection Civile du Pas-de-Calais, ont assuré la prise en charge de **75** personnes dont **58** blessés légers (**38** pilotes et **20** spectateurs) et **17** blessés plus sérieusement touchés (**12** pilotes et **5** spectateurs).
- Concernant le dispositif de nuit, **20** personnes ont été prises en charge (nuit de samedi à dimanche).

Dispositif de sécurité

- **309** infractions à la sécurité routière (défaut de permis de conduire, conduite sous stupéfiants ou sous l'emprise d'alcool, excès de vitesse, téléphone au volant, ...) ont été relevées par les services de police et de gendarmerie, ainsi que par la police municipale du Touquet. Ces infractions ont donné lieu à **23** interpellations et **2** placements en garde à vue.
- **26** infractions de droit commun ont également été recensées par les forces de l'ordre (détention de stupéfiants, bagarres, feu de poubelle, tapage, outrage à dépositaire de l'autorité publique, ...). Elles ont donné lieu à **18** interpellations et **2** placements en garde à vue.
- **1** vol de drone a par ailleurs été neutralisé.
- Le commandement pour l'environnement et la santé (CESAN) présent pour la première n'a relevé aucune infraction.

Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, remercie l'ensemble des acteurs mobilisés qui ont contribué au bon déroulement de cette 48^e édition de l'Enduropale et plus largement au rayonnement du département du Pas-de-Calais. Il salue également l'excellente collaboration avec les services en charge de l'organisation de l'événement : la Fédération Française de Motocyclisme et la ville du Touquet-Paris-Plage.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)